

Compte rendu du CTE du 21 juin 2022



Étaient présents :

Pour la direction : S Le MOING, V BOURQUART, S ROUVERON, V LEMAIRE-CORTINOT, D Lefranc, P Defaye, E Lafont,

Pour l'Alliance du Trèfle : P MARCEL et F CAYSSIALS.

1) Actualités :

Pour ce premier CTE en présentiel depuis deux ans le PDG a effectué la traditionnelle présentation de l'actualité de la DR qu'il avait abandonnée lors des CTE exceptionnels précédents. Il s'est félicité que la maîtrise des procédures de paiement dématérialisés de l'établissement lui ait permis de gagner et tenir des marchés.

Domaine de l'emploi

Il règne une incertitude sur les choix politiques au niveau de la loi sur le pouvoir d'achat.

4 actions pourraient être confiées à l'ASP :

- l'Aide aux carburants
- le bouclier tarifaire
- le chèque énergie (une campagne supplémentaire est possible)
- le chèque alimentaire (le MAA présente un projet où l'ASP sera opérateur)

Les actions confiées à l'ASP ont connu un surcroît d'activité au printemps, pas de bouleversement mais la prolongation de dispositifs existant sur 2022 (APART/ CEJ).

La mise en place des Directions inter-régionales entre dans une nouvelle étape.

Le PDG a déjà assisté aux Assemblées générales de la DIR océan indien en distanciel et de la DIR Antilles Guyane en présentiel et assistera le 28 juin à l'AG de CVL-IDF et le 5 juillet à celle de Bretagne-Pays de Loire. Son ressenti est positif, les équipes se sont rencontrées et l'on assiste à la naissance de nouvelles communautés de travail.

Les OS ont insisté sur le fait qu'il faut continuer à rassurer les agents et que de telles fusions entraînent inévitablement un vécu.

- *L'Alliance du trèfle pense qu'il faudra être vigilant aux effets d'inévitables modifications d'organigramme qui pourraient survenir dans les années à venir, modifier les équilibres et ne pas bénéficier du bouclier de l'arrêté de restructuration.*
- *Elle estime en outre que le malaise de certains agents ne s'exprime pas clairement et que les managers devront être attentifs au mal être de ceux qui restent dans l'ombre.*
- *Le PDG a affirmé partager les avis des OS.*

Les contrôles 2022 se déroulent bien. 2022 est une année exceptionnelle avec la réalisation d'une double campagne. L'ASP semble armée pour réussir le défi. Les moyens financiers ont été donnés aux DR pour avoir du renfort et la principale difficulté semble être de trouver le personnel pour occuper les postes.

- *L'Alliance du trèfle a réitéré sa demande faite au Secrétaire général pour un assouplissement dans l'application des règles de renouvellement et prolongation de contrat compte tenu des difficultés de recrutement, mais aussi pour ne pas perdre des compétences acquises qui ont nécessité un fort investissement de la part des DR.*

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture
EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1
tél. 06 60 29 24 36
mél. efa-cgc@asp-public.fr

Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et ses
Établissements
CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex
tél. 06 34 23 84 44
mél. cftc-mae@asp-public.fr

Compte rendu du CTE du 21 juin 2022



2) Projet de décision RIFSEEP et PFR

La DRH a présenté les différentes modifications contenues dans la décision. Elles résultent de divers groupes de travail où elles ont été réclamées par les OS. Ce qui explique qu'il n'y ait pas eu de GT pour en faire la synthèse.

On y retrouve :

- **Des modifications de** références au code général de la fonction publique
- **Une finalisation des règles de gestion de l'intérim** : désormais pour un intérim de longue durée donnant lieu à une décision, l'agent touchera l'IFSE correspondant au poste pour lequel il effectue l'intérim. Ce qui évitera de tenter de le récompenser par une augmentation du CIA souvent insuffisante du fait de l'existence d'un plafond
- **Une réactualisation du RIFSEEP des assistantes Sociales**
- **Une clarification du RIFSEEP des agents de la nouvelle DIR IDF-CVL** : seuls les agents d'IDF continueront à percevoir un RIFSEEP administration centrale
- **Des modifications au niveau des groupes RIFSEEP des attachés** : un attaché pourra accéder aux fonctions de groupe 1 et un attaché principal ne pourra occuper une fonction classée en groupe 4
- **L'ajout de certaines fonctions dans la grille du RIFSEEP des ISIC**
- **Résultat du vote : avis favorable**
- **Contre 2 (CGT) / Abstention 1 (FSU) / pour 5 (AT et CFTD)**

3) Décision réorganisation DSDA

Mme LEMAIRE-CORTINOT a présenté une réorganisation de l'organigramme de la DSDA qui vise à créer un service ACILAF (Audit Contrôle Interne et Lutte Anti-Fraude) et à modifier l'organisation de la DDO.

Le service ACILAF aura à terme 6 agents (3 dédiés à l'audit et 3 à la lutte anti-fraude et viendra se substituer à l'ancienne mission chargée des audits, du contrôle interne et de la maîtrise des risques rattachée à la direction de la DSDA et composée de deux agents (une cheffe de mission et un référent fonctionnel Audits et contrôle interne).

Ce service sera coordonné par le nouveau directeur adjoint de la DSDA.

Pour le PDG la création de ce service est un signal fort que l'on envoie à la C3OP.

La réforme de DDO vise à remanier le service homologation géomatique et recette en créant **le nouveau service construction des SI et projets** afin de mettre en cohérence l'articulation de ses différentes composantes avec l'activité de chacune d'entre elles. IL sera constitué de 2 secteurs :

- le secteur de construction des applications fonctionnelles, plus orienté sur les projets et évolutions de technologies classiques,
- le secteur des outils de géomatiques (Imagerie, monitoring, Intelligence Artificielle), plus orienté sur les projets et évolutions de technologies innovantes.

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture
EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1
tél. 06 60 29 24 36
mél. efa-cgc@asp-public.fr

Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et ses
Établissements
CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex
tél. 06 34 23 84 44
mél. cftc-mae@asp-public.fr

Compte rendu du CTE du 21 juin 2022



L'activité recette de l'ancien service sera rattachée directement à la DSDA.

Les OS ont questionné la DSDA sur l'évolution du service imagerie (appelé à disparaître à terme et sur les échanges avec les agents DSDA impactés par ses réorganisations.

Mme Lemaire-Cortinot a assuré que les agents (surtout ceux d'ACILAF) avaient été largement impliqués dans la démarche. Et affirme que tous les agents du nouveau service construction des SI ont des compétences géomatiques et imagerie. Elle pense en outre qu'il restera un besoin de compétence imagerie au niveau du contrôle qualité.

- *L'Alliance du trèfle pense que le renforcement de la cellule anti-fraude peut créer une synergie. Elle s'est en outre questionnée sur le positionnement dans l'organigramme de la DSDA du secteur DATA LAKE et sur l'original empilement hiérarchique de la DSDA : le directeur étant logiquement secondé par deux directeurs adjoints et plus étrangement par un directeur de la DDO.*
- *Le PDG a imputé cette bizarrerie à une survivance de la fusion DSDA –service des contrôles et développé un peu le concept de DATA LAKE. Ce secteur a pour but d'exploiter des données pour réaliser un rapport annuel de performance pour la DSDA mais aussi la DDRP (et même FAM et les conseils régionaux). Ce qui rend difficile son positionnement dans l'organigramme.*

- **Résultat du vote : avis favorable**

- **Vote unanime des OS pour**

4) Élections professionnelles

Mme ROUVERON a effectué une présentation de son constat aux OS (partagé par les autres opérateurs des élections tests du mois de juin).

Elle en retire deux éléments positifs : l'outil est intuitif et ergonomique et les agents de l'ASP se sont fortement impliqués dans ce test (taux de participation de 44%) alors qu'ils n'ont eu que 24 heures pour voter.

Le bilan est cependant nettement négatif et appelle un grand nombre d'améliorations.

Les listes électorales du siège de l'ASP étaient incomplètes (il manquait les contractuels, les agents du SU, les agents détachés ...) et surtout celles des scrutins locaux étaient totalement erronées ce qui fait qu'aucun agent n'a pu voter sur les scrutins locaux.

De plus ni les agents, ni les membres des bureaux de vote n'ont reçu leurs codes de connexion dans leur boîte mail, dans les délais prévus. Ce qui a rendu impossible le pré-scellement des bureaux de vote locaux (forcé par le MAA) et surtout retardé l'accès aux urnes des agents de l'ASP qui n'ont reçu leur identifiant que grâce à un mailing de la direction de l'ASP en fonction d'un fichier fourni par NEOVOTE en catastrophe.

L'ASP avait fait parvenir par deux fois au MAA et à NEOVOTE une liste exhaustive de l'ensemble de son personnel avec leurs adresses mail « maison » (asp-public.fr.)

afin que RENOIRH puisse être modifié. Ostensiblement cela n'a pas été le cas et c'est l'utilisation des données non consolidées de RENOIRH qui explique ces listes folkloriques.

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1 tél. 06 60 29 24 36 mél. efa-cgc@asp-public.fr	Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et ses Établissements CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex tél. 06 34 23 84 44 mél. cftc-mae@asp-public.fr
--	--

Compte rendu du CTE du 21 juin 2022



L'ensemble des OS a réclamé une nouvelle batterie de test à l'automne pour qualifier le vote électronique. La direction de l'ASP va porter cette demande.

L'Alliance du trèfle a profité de la mise à l'ordre du jour du sujet élection pour demander, comme c'est l'usage à chaque année électorale, une augmentation de la ligne budgétaire accordée à chaque OS afin de leur permettre d'organiser des Réunions d'information syndicale dans un maximum de sites.

5) RIFSEEP DES ISIC

Les informaticiens de l'ASP proviennent désormais du corps interministériel des ISIC (Ingénieurs Système Informatique et communication). Or les montants du RIFSEEP de ce corps sont très nettement inférieurs que ceux des IAE (ou attachés) à fonctions égales. Le sujet est beaucoup plus prégnant à l'ASP qui compte déjà une trentaine d'ISIC dans ses rangs qu'au ministère où ils ne sont que 7 !

La DRH porte donc un dossier de revalorisation et a rencontré à nouveau début juin les responsables du MAA.

Le MAA souhaite traiter le cas des ISIC du MAA globalement. Le contrôleur budgétaire s'opposera à toute décision unilatérale de modification des barèmes ISIC de l'ASP.

Le MAA a cerné deux points à modifier :

- Une première modification devrait intervenir rapidement et consiste à modifier les grilles RIFSEEP pour prendre en compte les grades des ISIC (actuellement à fonction égale un ISIC et un ISIC principal touchent le même montant)
- La revalorisation des grilles devrait s'effectuer plus tard (l'on ne sait pas si cela fera l'objet d'un groupe de travail au niveau du ministère).

Afin d'appuyer la démarche le PDG vient d'adresser un courrier à la secrétaire générale du MAA en y joignant la proposition ASP d'alignement des montants RIFSEEP des ISIC sur ceux des IAE.

Les OS se sont déclaré prêtes à faire remonter elles aussi le sujet au ministère.

6) Rapport Social Unique 2021

La DRH nous a enfin présenté le RSU 2021 qui se divise en 6 parties :

- Effectifs
- Flux de personnel
- Rémunération
- Condition de travail
- Formation
- Relation sociale

2021 a été une année spéciale, une comparaison avec 2020 année encore plus perturbée est difficilement significative.

2021 s'est caractérisée par une augmentation des effectifs (recrutement de 533 CDD) ce qui explique certainement la baisse de l'âge moyen des agent de l'ASP en 2022.

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture
EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1
tél. 06 60 29 24 36
mél. efa-cgc@asp-public.fr

Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et ses
Établissements
CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex
tél. 06 34 23 84 44
mél. cftc-mae@asp-public.fr